

HR Valais

Une bourse pour soutenir la formation

À l'occasion de son assemblée générale, le 11 juin au Centre de formation et d'occupation du Botza, à Vétroz, l'association HR Valais a créé un fonds destiné à soutenir les formations certifiantes en ressources humaines. Elle a également remis à jour ses statuts.

Dès cet automne, les membres de HR Valais qui souhaitent entamer une formation continue dans le domaine des RH pourront demander un soutien financier à leur association. Une bourse d'un montant annuel de 3000 francs a été inscrite dans le prochain budget. L'objectif de cette nouveauté est d'aider les membres à participer aux formations certifiantes organisées en collaboration avec le Centre valaisan de perfectionnement continu (CVPC) et l'État du Valais. Elle a été présentée et validée lors de la dernière assemblée générale, qui s'est tenue le 11 juin au Centre du Botza, à Vétroz.

Avant d'en arriver là, les membres ont visité ce centre de formation et d'occupation qui accueille des demandeurs d'asile. Il leur permet, au travers de différents ateliers, de développer des compétences professionnelles dans différents secteurs tels que l'hôtellerie et le tourisme, la construction ou l'agriculture, a expliqué Jérôme Favez, chef du Service de l'action sociale du Valais. Les requérants peuvent ainsi développer une activité qui leur permet de s'insérer sur le marché du travail.

Lors de la partie officielle qui a suivi, le président, Ludovic Bruchez, a passé en revue l'année écoulée. Le nombre de membres a légèrement augmenté, pour se fixer à 280 (+3,7 pour cent). Cela a provoqué une hausse dans les rentrées des cotisations, dont le montant est resté inchangé. L'exer-



Ludovic Bruchez, président de HR Valais, a dressé le bilan de l'exercice écoulé.

cice de l'année écoulée, raccourcie d'un mois en lien avec l'avancement de la date du bouclage comptable validée lors de l'assemblée générale de 2014, s'est soldé par un bénéfice confortable.

Cette modification de date de bouclage a d'ailleurs été intégrée dans les statuts, qui ont été revus afin de les adapter aux différents changements intervenus depuis leur dernière révision, il y a quinze ans. Le nom de l'association, notamment, a été modifié en HR Valais et la mention de l'ancienne appellation, Sogeforh, a été supprimée. La durée du mandat des vérificateurs des

comptes a également été réduite et passe de trois à deux ans. La refonte a été validée par les membres présents.

Le comité a, lui aussi, enregistré un changement. Patrick Jordan a cédé sa place à Adelaïde Rey. Il reste toutefois actif au sein du comité d'organisation du Congrès romand. L'assemblée a encore pu faire le point sur les certificats et brevets en ressources humaines présentés par le CVPC. Ce dernier a rappelé les nouvelles exigences des deux formations, devenues plus contraignantes, et présenté la nouvelle organisation online des sessions d'examen.

Prochaines manifestations

Pour l'année à venir, HR Valais organisera, avec la section valaisanne de l'Association suisse des cadres (ASC Valais), la prochaine marche des cépages le 12 septembre. Après le salon RH qui se tiendra à Genève les 30 septembre et 1^{er} octobre, le traditionnel rendez-vous de la Foire du Valais permettra, le 8 octobre, de suivre une conférence avec table ronde sur «L'immigration de masse: point de situation». Organisée avec l'Association des employés d'assurances sociales (AEAS VS), cette partie informative sera suivie par la remise des prix de réadaptation par l'Office AI.

Les «Perspectives économiques et salariales 2015 + changements dans les assurances sociales» feront l'objet d'une conférence le 26 novembre. *red/aia*